

<https://www.snetap-fsu.fr/CFAA-CFPPA-les-personnels-de-l-apprentissage-et-de-la-formation-professionnelle.html>



CFAA-CFPPA : les personnels de l'apprentissage et de la formation professionnelle agricole mobilisés à Paris le mardi 30 juin

Date de mise en ligne : lundi 22 juin 2026

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le mardi 30 juin, les personnels des CFAA et des CFPPA de l'Enseignement Agricole Public se mobiliseront à Paris à l'appel de l'intersyndicale Élan commun (SNETAP-[FSU](#) - [CGT](#) Agri - Sud Rural Territoire) et [FO](#) EA.

Cette journée nationale se déroulera en deux temps :

- 11h à€” Rassemblement devant le ministère du Travail(14 avenue DUQUESNE Paris 07 pour dénoncer la baisse drastique des crédits de l'État consacrés à la formation professionnelle et à l'apprentissage.
- 14h à€” Rassemblement devant le ministère de l'Agriculture, [DGER](#) 1 ter Avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP avec une demande d'audience afin d'exiger la reprise et l'aboutissement des négociations sur les conditions d'emploi, le temps de travail et la rémunération des personnels des CFAA et CFPPA.

Ces deux rassemblements portent une même exigence : défendre l'avenir de l'apprentissage et de la formation professionnelle dans l'Enseignement Agricole Public.

Alors que la loi d'orientation agricole affiche l'objectif d'augmenter de 30 % le nombre de personnes formées dans le secteur agricole, les décisions budgétaires actuelles fragilisent directement les centres publics de formation. Dans plusieurs régions, les commandes de formation adressées aux CFPPA sont fortement réduites, parfois divisées par deux, trois ou quatre. Ces baisses entraînent des menaces sur l'emploi, des suppressions de postes et un affaiblissement de l'offre publique de formation des adultes, notamment des demandeur-euses d'emploi. Les CFAA sont eux aussi touchés par la réduction des soutiens au fonctionnement et aux projets d'investissement.

Pour l'intersyndicale, cette situation est incompréhensible. On ne peut pas prétendre former davantage de jeunes, d'apprenti-es, d'adultes et de futur-es professionnel-les de l'agriculture tout en réduisant les moyens des établissements publics qui assurent ces missions.

La mobilisation du 30 juin vise également à alerter le ministère de l'Agriculture sur le blocage des négociations concernant les personnels contractuels sur budget des CFAA et CFPPA. Il y a quatre ans, à la suite d'une première mobilisation, le ministère s'était engagé à ouvrir un cycle de négociations pour aboutir à des conditions de travail et de rémunération « mieux-disantes ». Ces engagements doivent maintenant être tenus.

Les personnels des CFAA et CFPPA ne peuvent plus accepter les reports successifs, les discussions suspendues et l'absence de réponses concrètes sur leur temps de travail, leur rémunération et leurs conditions d'emploi. Ils assurent pourtant des missions essentielles pour la formation professionnelle agricole, l'apprentissage, l'insertion et l'accompagnement des transitions.

Défendre les personnels des CFAA et CFPPA, c'est défendre un service public de formation agricole capable de répondre aux besoins sociaux, professionnels et agricoles du pays.